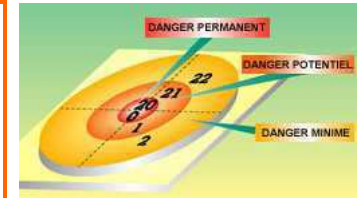


REGLEMENTATION ATEX

Réf : FRATEX



OBJECTIF

- Mesurer l'impact des directives sur votre organisation
- Evaluer vos risques spécifiques ATEX pour déterminer un zonage pertinent,
- Planifier la mise en conformité de vos matériels et installations,
- Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles et la conduite à tenir

PUBLIC CONCERNE

- Chefs d'établissement, Responsable Sécurité Environnement, Concepteurs, Techniciens,
- Cette formation s'adresse aux personnes chargées de garantir la sécurité des personnels et la conformité des matériels en zones potentiellement explosives.

PROGRAMME

1/ Un nouveau contexte réglementaire

De nouvelles prescriptions, Une complémentarité entre les directives, Des conséquences sur votre organisation, Obligations et contraintes supplémentaires de la transposition des directives en droit français

2/ Les nouvelles exigences

Evaluer le risque atmosphères explosives, Savoir définir des zones ATEX, Comprendre l'agencement du document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE).

3/ Evaluer vos risques spécifiques ATEX

Respecter une procédure pour chaque catégorie d'équipements

4/ Mise en conformité de vos matériels et installations

Nécessité des procédures d'intervention, Un nouveau marquage et une nouvelle signalisation, Une formation spécifique du personnel, Une nouvelle conformité : matériels et installations antidéflagrant.

5/ Opérations de maintenance en milieu ATEX

6/ Risque ATEX intégré à votre Prévention des Risques

Obligations :

Directive 94/9/CE, régit les appareils (dès leur conception et construction) et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphère explosive.

Directive 99/92/CE, fixe les prescriptions minimales de protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques d'atmosphères explosives.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation est délivrée au candidat qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'un contrôle continu favorable de la part du formateur.



Durée de la formation : 1 jour